



Centre Ville / Montsouris

CONSEIL DE QUARTIER
Centre Ville / Montsouris
Réunion du lundi 12 décembre 2022

Etaient présents :

Jocelyne BOFFETY-CHEVALLIER - Chantal CLEMENT – Katia GONZALES - Abdelnasser GUEHAF TEMAN - Véronique LEBARBE – Gérard MANISSIER – Gérard MARTIN – Wilma MEZZAROBBA – Sandrine PARDON

Evelyne BEAUDICHON – Camille VAUR - Ermeline ALFIER

Absents excusés :

Marc HONORE

Carmen et Gérard LE STANG – Isabelle et Michel KLEPAL – Dimnia PACIOS - Thierry ROBIN

Ouverture de la séance :

Après avoir salué et remercié les participants de s'être déplacés malgré le froid, Evelyne BEAUDICHON rappelle qu'en raison des préparatifs à la distribution du colis des Aînés , la salle des mariages a dû rester disponible ce qui nous a amenés à la MDA ce soir.

La séance est ouverte.

- **Les Olympiades : présentation de la thématique culturelle.**

Après les Olympiades Culinaires en juillet qui remportèrent un grand succès auprès des Achérois, nous allons maintenant organiser les Olympiades Culturelles.

Il s'agit de challenger les compétences des équipes de chaque quartier pour recueillir, via des interviewes, les bons souvenirs de nos aînés achérois, mettre en scène les morceaux de pépites les plus significatives et pour finir de les présenter devant un public et un jury qui votera pour son équipe préférée lors de la retransmission qui pourrait se faire, à l'été, en direct ou en vidéo, sur les espaces culturels de la ville ou sur l'amphithéâtre Intégraterre.

Les sujets historiques ne manquent pas sur la ville :

- L'industrie automobile avec l'usine Simca
- Les transports que de nombreux cheminots de la SNCF connaissent bien.

Ces deux sources de travail ont attiré des familles de diverses origines qui pourraient avoir envie de raconter leur histoire et leur insertion dans la ville.

- Le Maraîchage, ressource économique de nombreux aînés achérois.
- Le charme des anciens Commerces et les anecdotes s'y rapportant.
- L'École et son évolution
- Les voyages, les loisirs, le sport.....

Vous côtoyez probablement des Aînés, en ville, au foyer Pompidou ou à la Maison intergénérationnelle, qui se feraient un plaisir de vous raconter ce qui les a motivés, fait avancer toute leur vie et nous pourrions vous aider à en trouver d'autres.

Vos enfants et adolescents ainsi que les jeunes du CMJ peuvent nous accompagner dans cette démarche intergénérationnelle et seraient sans doute ravis de participer aux entretiens et à l'élaboration des scénarios (de 10 à 15 min.) avec l'aide de compétences scéniques extérieures (lycée, CCA, bénévoles...).

Faites vous connaître rapidement en vous rapprochant de vos référents de quartier.

- **Point sur les travaux.**

Rue des Sources : Vous nous avez fait part lors de la réunion d'octobre de votre inquiétude sur la vitesse excessive de circulation des véhicules dans la rue des sources et avez proposé la mise en place d'un stationnement en quinconce et/ou mettre des panneaux céder le passage au niveau de chaque priorité à droite.

De notre échange participatif à la problématique, il ressort que le stationnement en quinconce ne nous paraît pas adéquat car l'artère est très large et cela supprimerait des places. Il nous semble plus intéressant, si vous en êtes d'accord, de mettre en place un « céder le passage » aux 3 intersections.

A court terme, en complément de la présence renforcée déjà en place de la police municipale, des points fixes de surveillance sont prévus aux heures compliquées du matin et du soir.

Nous notons la proposition de pose d'un radar et vous tiendrons informés si cette solution est retenue.

Un spécialiste en aménagements voirie renforce l'équipe des services techniques. Il aura notamment pour mission de proposer rapidement un aménagement adéquat de la placette des sources.

Nous vous rappelons que Le Maire refuse tous rehaussements ou ralentisseurs pour réduire la vitesse, aménagements non compatibles avec les nombreux passages des bus et les services de secours...).

A l'unanimité, la proposition de mise en place de « céder le passage » est jugée intéressante.

Pour information, WAZE est inflexible pour changer les itinéraires de délestage sur Achères

Square basset : les travaux effectués en juin dernier dans le local poubelles du marché ont assainis la situation. « C'est nettement mieux » nous rapporte un habitant de la Résidence mais nous devons rester vigilants notamment sur le sérieux du nettoyage.

La présence de rats dans la canalisation des eaux usées venant du local est due aux travaux d'assainissement en cours aux alentours. Les rongeurs repartiront après les travaux.

En date du 1er décembre, le syndic de la copro a adressé à M. le Maire un courrier recommandé dans lequel sont évoqués, le point ci-dessus mais également d'autres demandes dont certaines en instance depuis plusieurs mois. Nous restons donc dans l'attente de réponses à toutes les questions.

Une ancienne demande de pose de barrières entre la rue Pasteur et le Square, pour éviter le passage des livreurs de pizza et autres, n'a, elle non plus, jamais obtenu de réponse.

Square Léon Vogel : le lampadaire sans numéro, à droite du Q 116, ne fonctionne pas. Cette remarque est notée.

Les barrières de ce même square ont été remises en place.

Rue des Mésanges : la circulation dans cette rue restera à 30 km/h et pas au-delà. Pour info, un travail de remise à plat de la signalétique vitesse dans la ville est enclenché depuis plusieurs mois, il faut juste être prudents et patients.

Panneau de priorité avant les 2 ponts rue de St Germain : le panneau est en place sous le feu, en entrant sur Achères avant les 2 ponts. Une demande à l'identique a été faite pour la sortie d'Achères rue de St Germain.

Rajout de poubelles entre le stade et le centre ville ainsi qu'au niveau du café tabac des Sports (av. de Stalingrad) : pas d'enveloppe au budget pour le moment. Une poubelle est déjà en place sur le trottoir à la sortie du café des Sports.

Stationnement difficile au croisement de la rue des Cottages et de la rue de Saint Germain : la demande de reprise en peinture des bandes jaunes a été acceptée

La demande de pose d'un miroir à l'entrée de la rue des Champs Guerin a été rejetée car n'a pas été jugée nécessaire.

Rappel du temps de stationnement en zone bleue : 1 h 30.

Pistes cyclables :

Les pistes existantes resteront. La ville dispose d'un schéma directeur. Ce type de projet est financé par la communauté urbaine. Pour des raisons financières (400 000 € pour un kilomètre de piste) il n'est pas envisageable actuellement de créer d'autres pistes en ville.

Nous rappelons qu'un parcours relie les 3 gares entre elles et qu'un itinéraire de 430 km intitulé « La Seine à Vélo » longe les bords de Seine en direction du Havre.

Des projets sont en cours mais en dehors de la ville notamment le RER V (Vélo) porté par la Région Ile de France. Ses 9 pistes cyclables relieront les grands pôles de cette même région.

Nous avons toujours en ville un problème récurrent de circulation exponentielle des 2 roues, cycles motorisés...Vous trouverez en annexe les consignes de la sécurité routière mais également les montants des verbalisations qui seront appliqués en cas de dérive.

Travaux place de l'église : nous sommes tous impatients de voir ce chantier démarrer mais ce sont les négociations de compensation des commerces qui posent soucis avec les experts. Ce projet est porté par la CU.

Déplacement du passage piétons de la rue Jean XXII vers la rue de Saint Germain : demande rejetée, la CU a estimé qu'il était à bonne distance.

La Poste, rue Paquet, effectue actuellement des travaux ce qui accentue les difficultés pour stationner notamment avec les places réservées au véhicule de transports de fonds : la poste ne nous appartient pas, nous ne pouvons pas nous interposer.

En face : le permis de construire (sur la ferme) a été déposé, accepté et présenté aux riverains

La signalétique Mairie et MDA ont été acceptées.

La vidéo verbalisation : Il est rappelé que la vidéo verbalisation se fait en direct. Le personnel maintenant formé et habilité va pouvoir démarrer sans tarder les verbalisations.

Rue des Marais : problème de stationnement : refaire la signalétique de cette rue qui se trouve être en sens unique mais non signalisée.

Info : les demandes de travaux liées à la CU sont présentées 1 fois par mois et validées ou pas puis transmises aux services compétents pour mise en programmation d'interventions.

Elagage des arbres – entretien des rues :

Un point récapitulatif des travaux d'élagage va être fait avec la personne arrivée en renfort et en charge de cette compétence sur la ville.

Déchets - Evolution du tri : A compter du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages et papiers se trient. Concrètement, nous devons jeter également dans le bac de tri tous les emballages en plastique et tous les petits emballages en métal. Jacques TANGUY, Conseiller Municipal et Communautaire en délégation du tri sera présent lors de la réunion de février et nous fera une présentation.

Calendrier des collectes : Dans une dynamique générale de sobriété engagée par la CU, aucun boitage de calendrier de collecte de tri ne sera réalisé cette année. Vous aurez la possibilité de les télécharger et/ou de les imprimer en consultant le site internet de la CU. Néanmoins, pour ne pas laisser certains Achérois de côté, un nombre de calendriers papier équivalent à 20 % de la population d'Achères seront disponibles en mairie.

Rappel ramassage des encombrants : tous les 3 mois en zones pavillonnaires, tous les mois en immeubles.

Quelques Achérois regrettent l'arrêt du passage d'un bus d'une société privée qui se basait sur le parvis de l'église pour récupérer les huiles, batteries, peintures... évitant ainsi d'avoir à se rendre à la déchetterie et pratique pour ceux qui ne peuvent s'y rendre : pourrait-on envisager un retour ?

- **SIAAP :**

Dans la nuit du 9 au 10 octobre un incident est survenu sur l'usine de traitement des eaux à Achères, entraînant le dégagement de biogaz dans l'atmosphère, et ce sans que personne n'en soit informé dans le département.

La Direction de la SIAAP a jugé qu'il s'agissait d'un défaut mineur ne nécessitant pas d'en informer les Maires des communes environnantes.

Sollicité à de multiples reprises par de nombreux administrés inquiets d'éventuelles conséquences dans leur quotidien, Marc HONORE a adressé un courrier de demande d'informations complémentaires au Président du SIAAP. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la réponse qui nous sera faite.

- **Dossier SUEZ.**

Le projet en l'état est ajourné en attente d'une étude de faisabilité sur un scénario alternatif. Cette étude peut prendre du temps, nous vous tiendrons informés de son avancement.

Les interlocuteurs dédiés à ce dossier sont Marc HONORE et Suzanne JAUNET.

- **Les festivités de fin d'année :**

Le Marché de Noël s'est tenu les 10 et 11 décembre.

Le Village de Noël continue, de nombreuses animations sont prévues.

Animations au Sax : une programmation dédiée aux enfants pour ce temps de fête.

Samedi 17 décembre à partir de 14 h : animation dessin/peinture, atelier décorations de Noël, visite du Père Noël, vin chaud par la Brasserie Respekt...

Dimanche 18 décembre 15 h : contes de Noël avec boissons chaudes et goûter organisé par le comité de jumelage, animation dessin/peinture avec Achères Ombres et Lumières.

Pour tenir compte de la sobriété, les traditionnels vœux du Maire se feront cette année via le Mag Achères et les supports de communication de la Ville.

Sans autre question ni remarque la séance est close. Merci à tous pour votre participation

La prochaine réunion devrait se tenir en février 2023. Cette date vous sera confirmée avec la réception de l'ordre du jour.

En attendant le plaisir de vous retrouver, malgré un contexte un peu morose, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Bien cordialement.

E. ALFIER